SYNERGIE OFFICIERS

VOTEZ SYNERGIE-OFFICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS s’engage auprès des jeunes officiers

Calendrier de scolarité, mentorat, niveau de recrutement, reclassement des internes : SYNERGIE-OFFICIERS porte des revendications fortes pour les jeunes officiers.

Scolarité ENSP | **Mentorat** | **Recrutement** | **Reclassement des internes**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

ENSEMBLE DONNONS CORPS À NOTRE AMBITION

DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 VOTEZ SYNERGIE-OFFICIERS

www.synergie-officiers.com

Réforme de la scolarité à l'ENSP

Un calendrier à revoir de toute urgence

Les apprentissages partagés ont échoué : une seule promotion concernée depuis 2021. **SYNERGIE-OFFICIERS** demande le retour au calendrier traditionnel — une scolarité de janvier à juin de l'année suivante.

- Une cérémonie de sortie commune, commissaires et officiers réunis.
- Une organisation enfin cohérente pour les jeunes officiers.
- Une scolarité qui démarre en janvier, en année pleine — fini les casse-têtes de calcul de congés, CET, primes…
- Un choix des postes en avril, aligné sur le MG1.
- Une prise de poste en août, après des congés en juillet pour déménager et scolariser les enfants dès septembre.

Mise en œuvre d'un véritable mentorat

Dès la titularisation

SYNERGIE-OFFICIERS réclame un vrai mentorat, porté par les directions dès la titularisation. Trois objectifs non négociables :

Assurer la continuité avec le stage cousin.

Soutenir l'officier au moment le plus délicat : sa prise de poste.

Garantir un accompagnement individualisé, pas une formalité.

Revenir à un niveau de recrutement raisonné

Stop à la surchauffe

SYNERGIE-OFFICIERS alerte, encore et toujours : le corps de commandement s'enfonce dans le marasme.

Les 500 départs en retraite annuels ne justifient pas tout. Les recrutements massifs actuels posent question.

Remplacer l'expérience par la jeunesse déséquilibre les services. Les B2 ne trouvent plus preneur. L'administration déflate massivement les niveaux de nomenclature — une simple variable d'ajustement qui vide les postes de leur sens.

Les perspectives de mutation en province s'amenuisent. Les possibilités d'avancement aussi. Le blocage des mutations menace, faute de postes A en mouvement traditionnel.

Et dès l'incorporation, le compte n'y est déjà pas : hébergement saturé, files d'attente interminables au restaurant, e-formation en substitut du face-à-face pédagogique et des simulations.

Les stages ne sont pas épargnés : des officiers trop nombreux, baladés de centre en centre, parfois à des centaines de kilomètres de chez eux.

01 40 13 02 85 · www.synergie-officiers.com

SYNERGIE-OFFICIERS exige que les travaux sur la démographie du corps soient corrélés au volume des recrutements à venir, pour assurer une gestion à moyen et à long terme de la carrière des jeunes officiers.

Un reclassement enfin valorisant

Pour les internes

Depuis les accords LOPMI : silence radio. Aucune négociation, aucune piste sur la « reprise d'ancienneté » des internes.

SYNERGIE-OFFICIERS porte ce projet devant l'administration : les officiers issus du recrutement interne ont choisi la promotion sociale au sein de la Police nationale. En retour : une baisse de pouvoir d'achat pendant plusieurs mois, parfois une rémunération stagnante pendant des années, primes comprises. Ce n'est pas acceptable.

SYNERGIE-OFFICIERS revendique l'application du décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006 aux anciens gardiens de la paix ou gradés de la Police nationale, agents de catégorie B, recrutés au sein du corps de commandement, corps de catégorie A.

Ce texte leur offrirait un reclassement valorisant : **60 points d'indice supplémentaires** dès la titularisation.

L'enjeu : redonner de l'attractivité à la promotion sociale au sein de la Police nationale.

Grille indiciaire projetée — Capitaine de police, avec reclassement abondé de 60 points d'indice

Avant réforme		Après réforme	
Échelon	Indice majoré	Échelon	Nouvel indice majoré
11ème	721	**11ème**	**781**
10ème	678	**10ème**	**738**
9ème	643	**9ème**	**703**
8ème	610	**8ème**	**670**
7ème	580	**7ème**	**640**
6ème	550	**6ème**	**610**
5ème	518	**5ème**	**578**
4ème	485	**4ème**	**545**
3ème	455	**3ème**	**515**
2ème	435	**2ème**	**495**
1er	415	**1er**	**475**

Lecture : à chaque échelon, l'indice majoré après réforme intègre l'abondement de 60 points d'indice proposé par SYNERGIE-OFFICIERS.

SYNERGIE-OFFICIERS propose un gain moyen de deux échelons pour nos collègues issus du recrutement interne. Une vraie promotion sociale, enfin reconnue.

Nonobstant l'application de ce texte lors du reclassement des internes, **SYNERGIE-OFFICIERS** revendique toujours la revalorisation de la grille indiciaire pour tous, et plus particulièrement pour les capitaines, une augmentation du nombre d'échelons.

SYNERGIE-OFFICIERS ne lâchera rien. Sur ces quatre chantiers, nous continuerons d'interpeller l'administration jusqu'à obtenir des réponses concrètes.